



Le 11 février 2019

Comité consultatif sur un système bancaire ouvert
Division des institutions financières
Direction de la politique du secteur financier
Ministère des Finances Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes heureux de vous fournir cette soumission en réponse au document de consultation de janvier 2019 rédigé par Finances Canada sur le bien-fondé d'un système bancaire ouvert au Canada. Cette soumission vient compléter la soumission de l'Association des banquiers canadiens (ABC) et vise à souligner le rôle des institutions financières canadiennes en ce qui a trait à leur offre de services novateurs auprès de clients canadiens, aux principes qui devraient appuyer la mise en œuvre réussie d'un système bancaire ouvert et aux caractéristiques du marché canadien et du secteur financier, qui permettront de continuer à élaborer des services innovateurs grâce à un système bancaire ouvert.

Les institutions financières canadiennes sont des chefs de file mondiaux dans l'innovation des services financiers et ont adhéré à la mise en œuvre d'un système bancaire ouvert au Canada. Depuis de nombreuses années, les institutions financières ont offert des produits et des services qui donnent aux consommateurs la possibilité d'accéder plus facilement à leurs comptes et aux renseignements relatifs aux comptes dans l'espace numérique. De nouvelles relations se tissent entre les institutions financières et d'autres fournisseurs de services financiers tiers pour faciliter l'échange de données sur les opérations financières à la demande du client grâce aux nouvelles technologies, comme les interfaces de programmation d'applications (API), conçues pour sécuriser ces échanges.

Il est important de souligner les risques énoncés dans la soumission de l'ABC. La complexité et l'interconnectivité d'un système bancaire ouvert accentuent les risques pour le système financier dans son ensemble, particulièrement en ce qui concerne la protection des consommateurs, le respect de la vie privée, la confidentialité et les crimes financiers. D'après notre expérience et notre observation des

pratiques gagnantes à l'échelle mondiale, les institutions financières qui font cette soumission croient que huit principes clés devraient appuyer une solution pour un système bancaire ouvert afin de gérer les risques énoncés dans la soumission de l'ABC :

1. **Méthode d'accès aux données** – Les clients peuvent autoriser les fournisseurs de services financiers tiers à accéder aux données de leurs opérations financières, et les API constituent la méthode d'accès privilégiée pour assurer la sécurité des renseignements sur les clients.
2. **Portée et utilisation des données** – Le consentement des clients est nécessaire pour que les fournisseurs de services financiers tiers puissent accéder aux données sur leurs opérations financières et les recueillir par une méthode d'accès sécurisé.
3. **Normes techniques et de sécurité** – Les fournisseurs de services financiers tiers qui accèdent aux données des opérations financières des clients et qui les recueillent doivent respecter les normes applicables, notamment en ce qui a trait à la protection de la vie privée et à la sécurité.
4. **Contrôle et consentement éclairé** – Les clients doivent recevoir tous les renseignements nécessaires pour donner un consentement éclairé. Ils ont le droit de retirer leur consentement, sous réserve de restrictions juridiques et contractuelles.
5. **Transparence quant à l'accès aux données** – Les clients doivent être informés des données qui sont divulguées au sujet des opérations financières, ainsi que les parties à qui elles sont transmises et la raison sous-jacente.
6. **Mécanisme de responsabilisation** – Les fournisseurs de services financiers tiers sont responsables, en vertu des lois canadiennes sur la protection de la vie privée, de la sécurité, de l'utilisation appropriée et de la divulgation des renseignements sur les clients, et pourraient également devoir respecter d'autres exigences dans le cadre d'accords bilatéraux.
7. **Cadre juridique** – Une répartition des risques et une responsabilité claires pour les recours des clients doivent être établies pour protéger ces derniers.
8. **Exactitude des données** – Les données sur les opérations financières des clients doivent être aussi précises et à jour que possible, et les processus pour corriger les inexactitudes doivent être clairement compris.

Toute approche viable à l'égard d'un système bancaire ouvert doit aborder ces principes avec suffisamment de souplesse pour que le secteur réagisse aux nouvelles possibilités et vulnérabilités à mesure qu'elles se présentent.

Nous avons observé la réaction des organismes de réglementation à un système bancaire ouvert dans d'autres régions, allant d'initiatives gérées par le gouvernement au sein de l'Union européenne aux efforts du marché américain. Les institutions financières canadiennes reconnaissent les avantages

inhérents d'un système bancaire ouvert et l'obligation que nous avons d'assurer la sécurité des données sur les opérations financières des clients. Parallèlement, le secteur des services financiers au Canada est unique et particulièrement propice à la collaboration du secteur privé pour atteindre les objectifs de politique publique et améliorer les services offerts et les mesures de sécurité pour les consommateurs canadiens. Par le passé, les institutions financières canadiennes ont travaillé ensemble avec succès à l'atteinte de ces objectifs, notamment sur plusieurs questions visant à promouvoir la sécurité et l'efficacité du secteur des services financiers au Canada. Fortes de cette réussite, les institutions financières canadiennes collaborent avec les fournisseurs de services financiers tiers pour élaborer, au sein d'un système bancaire ouvert, des méthodes plus sûres quant à l'échange de données sur les opérations financières à la demande des clients. Nous espérons pouvoir continuer à collaborer avec les organismes de réglementation et d'autres participants du marché sur le projet de système bancaire ouvert afin que les Canadiens puissent profiter de services novateurs de manière sécuritaire.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

